

Expert en prévention des risques et en gestion des crises dans l'industrie (MS)

RNCP36225 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	310m
Formacode(s)	42818, 42875, 42884, 32037
Code(s) ROME	H1402, H1302, F1204, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2027

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS · SIRET : 19753493600012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFI24	90912410900010	Former
MINES PSL EXED	85324800300016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Depuis sa création en 1783, l'École des Mines de Paris forme des apprenants à la maîtrise des risques et à la gestion de crises dans l'industrie. Fort de cette histoire, elle crée en 1998 un pôle d'enseignement et de recherche localisé à Sophia Antipolis (06), qui deviendra le Centre de recherches sur les Risques et les Crises (CRC). Ce centre d'excellence conduit une activité de Recherche et de Développement à destination des grandes entreprises françaises (AIRBUS, AIR LIQUIDE, CEA, EDF, ORANO, ENGIE, TOTAL...) et des Établissements Techniques et Industriels (ETI). Il anime un observatoire des pratiques professionnelles et professionnalisantes qui permet d'analyser finement l'émergence de besoins en entreprise ; d'évaluer le retour d'expérience de pratiques en lien avec la sécurité ; de repérer des innovations aptes à transformer durablement les métiers de la prévention des risques et de la gestion des crises. En 2008, le CRC crée le Mastère Spécialisé (MS) en Maîtrise des Risques Industriels (MRI), qui s'ouvre à l'alternance en 2014. Attentifs aux transformations et aux transitions de l'industrie, aux évolutions légales et normatives, à la survenance de crises de plus en plus nombreuses (effets de la mondialisation, impact du changement climatique, crise sanitaire COVID-19, et les accidents industriels en France (incendie de Lubrizol, 2019), en Europe (effondrement du pont de Gênes, 2018) et dans le monde (explosion de Beyrouth, 2020)), le CRC décide de faire évoluer sa certification selon deux composantes interreliées : le risque et la crise.

Dans cette perspective, le MS MRI (gestionnaire santé sécurité et environnement et risques industriels, N° RNCP 26951 – Niveau 7) devient en 2021 le MS PRGC : le Mastère Spécialisé en Prévention des Risques et en Gestion des Crises dans l'industrie. Les objectifs de la certification sont de former des experts, aptes tout à la fois :

- à diriger des équipes projets en entreprise, dont la mission est de caractériser qualitativement et quantitativement les risques et dangers, en considérant le contexte légal et normatif, dans un souci de performance humaine et

organisationnelle, en répondant à l'exigence de préservation environnementale ;

- à mettre en œuvre les outils de gestion pour anticiper et faire face à des situations de crise, en atténuant les conséquences humaines et environnementales, en favorisant l'entrée en résilience, et en analysant les causes et les conséquences des accidents industriels.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le cadre de ses fonctions, le titulaire de la certification est amené à exercer les activités suivantes :

1/ Prévention des risques industriels, constitué de trois activités

- Identification des risques industriels
- Évaluation des risques industriels
- Définition et mise en œuvre des solutions de réduction des vulnérabilités et de contrôle des risques industriels

2/ Prévention des risques humains et organisationnels (H&O), constitué de trois activités :

- Identification des risques humains et organisationnels
- Évaluation des risques H&O
- Définition et mise en œuvre des solutions de réduction des vulnérabilités et de contrôle des risques H&O

3/ Gestion des crises liées aux accidents industriels majeurs, constitué de trois activités :

- Évaluation de l'événement
- Conduite et résolution de crise
- Enseignement de la crise

4/ Conduite d'une enquête d'accident industrie, constitué de trois activités :

- Planification de l'enquête
- Collecte des données
- Analyse et restitution des données

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 - Prévenir les risques industriels

C1 : recenser les fonctions et les acteurs d'un système sociotechnique pour réaliser une analyse fonctionnelle en s'appuyant sur l'organigramme de l'entreprise, les données des ressources humaines, la documentation technique et les bonnes pratiques

C2 : établir la liste des risques industriels (incendie, risque électrique, chimique, mécanique...) pour réaliser une cartographie, en s'appuyant sur les bases de données d'accidentologie, les fiches produits et les risques associés, les retours d'expérience d'accident

C3 : recenser les données (sinistralité, lois, normes) pour les organiser dans une base de données, en élaborant un modèle de données et en l'intégrant dans un éditeur logiciel de base de données

C4 : repérer et combiner les méthodes probabilistes et déterministes : Analyse Préliminaire des Risques (APR), Analyse des Modes de Défaillance, de leurs effets et de leur criticité (AMDEC), arbre des causes, HAZard and OPerability analysis (analyse de risques et de sécurité de fonctionnement, HAZOP), etc. pour conduire une analyse de risques industriels, en définissant les fonctions, les éléments indésirables, les causes de défaillance, les conséquences et la criticité

C5 : définir des critères de décision pour organiser les risques industriels selon une hiérarchie, en s'appuyant sur des priorités, des ressources et des moyens disponibles, des obligations légales...

C6 : élaborer un plan d'action pour proposer et garantir l'élimination des risques industriels ou la limitation des effets, en prenant en compte les mesures, les tâches, les activités, les échéanciers, les responsabilités...

C7 : analyser les coûts financiers et humains pour établir un programme d'investissement à court, moyen et long terme, en se fondant sur les mises en conformité, les changements d'équipement, les missions d'inspection, les besoins de recrutement et de formation, le cadre assurantiel...

C8 : évaluer un dispositif d'audit et de contrôle pour s'assurer qu'il réponde aux exigences réglementaires ou normatives, en s'appuyant sur le code du travail, le code de l'environnement, les normes de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) ...

2 - Prévenir les risques humains et organisationnels

C9 : recenser les acteurs, les rôles et les fonctions, les hiérarchies et les responsabilités au sein d'un système sociotechnique pour réaliser une analyse fonctionnelle, en s'appuyant sur l'organigramme de l'entreprise, les données des ressources humaines, les procédures et les bonnes pratiques

C10 : établir la liste des risques H&O (procédures, ressources humaines, formations, risques psychosociaux...) pour réaliser une cartographie, en s'appuyant sur les retours d'expérience d'accident, des observations de situation de travail, des enquêtes, des entretiens ...

C11 : recenser et organiser les données de l'entreprise sur les Facteurs Humains et Organisationnels (procédures, ressources humaines, formations, risques psychosociaux...) pour les organiser dans une base de données, en élaborant un modèle de données et en l'intégrant dans un éditeur logiciel de base de données

C12 : repérer et combiner les méthodes quantitatives et/ou qualitatives (TRIPOD, Cognitive Reliability and Error Analysis Method - CREAM, Functional Resonance Analysis Method - FRAM...) pour conduire une analyse de risques H&O, en définissant les activités des opérateurs, les risques associés et les mesures de prévention

C13 : définir des critères de décision pour organiser les risques H&O selon une hiérarchie, en s'appuyant sur des priorités, des ressources et des moyens disponibles, des obligations légales...

C14 : élaborer un plan d'action pour proposer et garantir l'élimination des risques H&O ou la limitation des effets, en prenant en compte les mesures, les tâches, les activités, les échéanciers, les responsabilités...

C15 : analyser les coûts financiers et humains pour établir un programme H&O d'investissement à court, moyen et long terme, en se fondant sur les mises en conformité, les changements d'équipement, les missions d'inspection, les besoins de recrutement et de formation, le cadre assurantiel...

C16 : évaluer un dispositif d'audit et de contrôle H&O pour s'assurer qu'il réponde aux exigences réglementaires ou normatives, en s'appuyant sur le code du travail, le code de l'environnement, les normes de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)...

3 - Gérer les crises liées aux accidents industriels majeurs

C17 : recueillir des faits et analyser leurs impacts pour caractériser le niveau d'alerte, en se fondant sur la localisation, la nature des événements, la chronologie, les parties prenantes...

C18 : collecter les informations sur l'événement (procédés, opérateurs, métrologie, conséquences et impacts...) pour déterminer la criticité, en se fondant sur les procédés impliqués, les données de métrologie, les opérateurs engagés, les conséquences et les impacts...

C19 : relier la criticité de l'événement à la compétence des acteurs pour constituer la cellule de crise, en mobilisant des décideurs publics et privés, des experts métiers, des responsables de communication...

C20 : choisir une méthodologie pour garantir la collaboration des acteurs, en se fondant sur les propriétés et les bénéfices de méthodes tels que le "brainstorming", le "mindmapping", le "focus group"...

C21 : appliquer une méthodologie pour structurer, organiser et planifier les actions et décisions, en se fondant sur un raisonnement inductif et/ou déductif

C22 : tirer les enseignements de la crise pour construire un plan d'action afin de renforcer la réactivité en cas de survenance d'un nouvel événement, en définissant des mesures, des tâches, des activités, des échéanciers, des responsabilités...

C23 : traduire les enseignements de la crise pour élaborer un programme de formation, en prenant en compte les causes, les conséquences, les dommages, les impacts...

4 - Conduire une enquête d'accident industriel

C24 : repérer et convoquer les experts pour constituer l'équipe pluridisciplinaire d'enquête, en mobilisant des juristes, des médecins légistes, des ingénieurs procédés, des consultants Facteur Humain, des psychologues...

C25 : définir les cadres juridiques, techniques et logistiques pour déployer une démarche pluridisciplinaire d'enquête selon le contexte de l'accident, en se fondant sur les données et les connaissances géographiques, culturelles, politiques...

C26 : mettre en œuvre les méthodologies pour garantir la qualité et la fiabilité de la collecte des données, en assurant la préservation des lieux et des indices matériels

C27 : mettre en œuvre les méthodologies et les outils, dans le respect du cadre légal, afin de recueillir des témoignages, en réalisant des grilles d'entretien, des prises de notes, des enregistrements audio et/ou vidéo...

C28 : sélectionner une méthodologie qualitative et/ou quantitative d'analyse pour traiter les données recueillies, en se fondant sur des raisonnements déductifs et/ou inductifs

C29 : organiser les résultats pour hiérarchiser les recommandations et les axes d'amélioration dans un rapport, en prenant en compte les dimensions techniques, humaines et organisationnelles
C30 : construire un plan d'action afin de renforcer la réactivité du dispositif d'enquête en cas de survenance d'un nouvel accident, en se fondant sur les mesures, les tâches, les activités, les échéanciers, les responsabilités

Blocs de compétences

RNCP36225BC01 — Prévenir les risques industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recenser les fonctions et les acteurs d'un système sociotechnique pour réaliser une analyse fonctionnelle en s'appuyant sur l'organigramme de l'entreprise, les données des ressources humaines, la documentation technique et les bonnes pratiques
- Établir la liste des risques industriels (incendie, risque électrique, chimique, mécanique...) pour réaliser une cartographie, en s'appuyant sur les bases de données d'accidentologie, les fiches produits et les risques associés, les retours d'expérience d'accident
- Recenser les données (sinistralité, lois, normes) pour les organiser dans une base de données, en élaborant un modèle de données et en l'intégrant dans un éditeur logiciel de base de données
- Repérer et combiner les méthodes probabilistes et déterministes : Analyse Préliminaire des Risques (APR), Analyse des Modes de Défaillance, de leurs effets et de leur criticité (AMDEC), arbre des causes, HAZard and OPerability analysis (analyse de risques et de sécurité de fonctionnement, HAZOP), etc. pour conduire une analyse de risques industriels, en définissant les fonctions, les éléments indésirables, les causes de défaillance, les conséquences et la criticité
- Définir des critères de décision pour organiser les risques industriels selon une hiérarchie, en s'appuyant sur des priorités, des ressources et des moyens disponibles, des obligations légales...
- Élaborer un plan d'action pour proposer et garantir l'élimination des risques industriels ou la limitation des effets, en prenant en compte les mesures, les tâches, les activités, les échéanciers, les responsabilités...
- Analyser les coûts financiers et humains pour établir un programme d'investissement à court, moyen et long terme, en se fondant sur les mises en conformité, les changements d'équipement, les missions d'inspection, les besoins de recrutement et de formation, le cadre assurantiel...
- Évaluer un dispositif d'audit et de contrôle pour s'assurer qu'il réponde aux exigences réglementaires ou normatives, en s'appuyant sur le code du travail, le code de l'environnement, les normes de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle identification des risques : dans le cadre de projets d'analyse des risques (équipement de protection individuelle, dimensionnement de moyens de détection, gestion des équipements de protection individuelle, étude des impacts d'un accident...), le candidat doit analyser un système sociotechnique et répertorier les risques repérés. Il présente le résultat de son travail dans un rapport détaillant les données du système, les schémas et la cartographie des risques sous la forme d'un tableau.
- Mise en situation professionnelle évaluation et mise en œuvre de solutions : dans le cadre de projets d'analyse des risques (équipement de protection individuelle, dimensionnement de moyens de détection, gestion des équipements de protection individuelle, étude des impacts d'un accident...), le candidat doit évaluer les risques et définir les solutions de réduction de la vulnérabilité. Il doit préalablement organiser une équipe projet, répartir les tâches, planifier l'activité et organiser la restitution et la communication des résultats. Ces derniers donnent lieu à une présentation orale. Cette mise en situation est conduite dans un contexte d'industrie 4.0.
- Étude de cas évaluation des dispositifs de contrôle des risques : à partir d'un cas d'entreprise présentant une problématique précise, le candidat doit mettre en œuvre une démarche d'évaluation d'un dispositif de suivi d'indicateurs et d'un dispositif d'audit. Il doit juger de la pertinence des indicateurs, du référentiel d'audit et des modalités de contrôle. Les résultats de l'analyse sont établis dans une grille d'évaluation.

RNCP36225BC02 — Prévenir les risques humains et organisationnels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recenser les acteurs, les rôles et les fonctions, les hiérarchies et les responsabilités au sein d'un système sociotechnique pour réaliser une analyse fonctionnelle, en s'appuyant sur l'organigramme de l'entreprise, les données des ressources humaines, les procédures et les bonnes pratiques
- Établir la liste des risques H&O (procédures, ressources humaines, formations, risques psychosociaux...) pour réaliser une cartographie, en s'appuyant sur les retours d'expérience d'accident, des observations de situation de travail, des enquêtes, des entretiens ...
- Recenser et organiser les données de l'entreprise sur les Facteurs Humains et Organisationnels (procédures, ressources humaines, formations, risques psychosociaux...) pour les organiser dans une base de données, en élaborant un modèle de données et en l'intégrant dans un éditeur logiciel de base de données
- Repérer et combiner les méthodes quantitatives et/ou qualitatives (TRIPOD, Cognitive Reliability and Error Analysis

Method – CREAM, Functional Resonance Analysis Method – FRAM...) pour conduire une analyse de risques H&O, en définissant les activités des opérateurs, les risques associés et les mesures de prévention

- Définir des critères de décision pour organiser les risques H&O selon une hiérarchie, en s'appuyant sur des priorités, des ressources et des moyens disponibles, des obligations légales...
- Élaborer un plan d'action pour proposer et garantir l'élimination des risques H&O ou la limitation des effets, en prenant en compte les mesures, les tâches, les activités, les échéanciers, les responsabilités...
- Analyser les coûts financiers et humains pour établir un programme H&O d'investissement à court, moyen et long terme, en se fondant sur les mises en conformité, les changements d'équipement, les missions d'inspection, les besoins de recrutement et de formation, le cadre assurantiel...
- Évaluer un dispositif d'audit et de contrôle H&O pour s'assurer qu'il réponde aux exigences réglementaires ou normatives, en s'appuyant sur le code du travail, le code de l'environnement, les normes de l'Association Française de Normalisation (AFNOR) et de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation professionnelle identification des risques H&O : dans le cadre de projets d'analyse des risques H&O (conception, maintenance, procédures, communication, formation...), le candidat doit analyser un système sociotechnique et répertorier les risques repérés. Il présente le résultat de son travail dans un rapport détaillant les données du système, les schémas et la cartographie des risques sous la forme d'un tableau.
- Mise en situation professionnelle évaluation et mise en œuvre de solutions : dans le cadre de projets d'analyse des risques H&O (conception, maintenance, procédures, communication, formation...), le candidat doit évaluer les risques et définir les solutions de réduction de la vulnérabilité. Il doit préalablement organiser une équipe projet, répartir les tâches, planifier l'activité, et organiser la restitution et la communication des résultats. Ces derniers donnent lieu à une présentation orale.
- Étude de cas évaluation des dispositifs de contrôle des risques H&O : à partir d'un cas d'entreprise présentant une problématique précise, le candidat doit mettre en œuvre une démarche d'évaluation d'un dispositif de suivi d'indicateurs et d'un dispositif d'audit H&O. Il doit juger de la pertinence des indicateurs, du référentiel d'audit H&O et des modalités de contrôle. Les résultats de l'analyse sont établis dans une grille d'évaluation.

RNCP36225BC03 — Gérer les crises liées aux accidents industriels majeurs

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recueillir des faits et analyser leurs impacts pour caractériser le niveau d'alerte, en se fondant sur la localisation, la nature des événements, la chronologie, les parties prenantes...
- Collecter les informations sur l'événement (procédés, opérateurs, métrologie, conséquences et impacts...) pour déterminer la criticité, en se fondant sur les procédés impliqués, les données de métrologie, les opérateurs engagés, les conséquences et les impacts...
- Relier la criticité de l'événement à la compétence des acteurs pour constituer la cellule de crise, en mobilisant des décideurs publics et privés, des experts métiers, des responsables de communication...
- Choisir une méthodologie pour garantir la collaboration des acteurs, en se fondant sur les propriétés et les bénéfices de méthodes tels que le « brainstorming », le « mindmapping », le « focus group »...
- Appliquer une méthodologie pour structurer, organiser et planifier les actions et décisions, en se fondant sur un raisonnement inductif et/ou déductif
- Tirer les enseignements de la crise pour construire un plan d'action afin de renforcer la réactivité en cas de survenance d'un nouvel événement, en définissant des mesures, des tâches, des activités, des échéanciers, des responsabilités...
- Traduire les enseignements de la crise pour élaborer un programme de formation, en prenant en compte les causes, les conséquences, les dommages, les impacts...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation technique : le candidat doit mettre en œuvre les règles, les normes et les standards opérationnels de l'étape « évaluation de l'événement », permettant la caractérisation de l'alerte et la criticité induite. Il doit répondre à un questionnaire en rapport avec ladite évaluation technique.
- Mise en situation professionnelle conduite d'un exercice de crise : dans le cadre d'un jeu de rôle, le candidat, au sein d'une équipe, doit résoudre une situation de crise en mobilisant le système d'acteurs (public, privé) et les ressources adaptées, tout en maîtrisant la communication avec les parties prenantes. Au terme du jeu, il devra rendre compte de l'animation de la cellule de crise et des choix méthodologiques faits.
- Étude de cas situation extrême : à partir d'un cas industriel présentant une problématique précise, le candidat doit

conduire une analyse de témoignages sur un cas de situation extrême. Il doit élaborer une chronologie des événements, réaliser une analyse de témoignages, repérer les décisions prises, identifier le système d'acteurs, afin de saisir les mécanismes à l'œuvre dans la résolution de la crise qui ont favorisé l'entrée en résilience et proposer un plan d'action post crise. Ses résultats sont présentés à l'oral.

RNCP36225BC04 — Conduire une enquête d'accident industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Repérer et convoquer les experts pour constituer l'équipe pluridisciplinaire d'enquête, en mobilisant des juristes, des médecins légistes, des ingénieurs procédés, des consultants Facteur Humain, des psychologues...
- Définir les cadres juridiques, techniques et logistiques pour déployer une démarche pluridisciplinaire d'enquête selon le contexte de l'accident, en se fondant sur les données et les connaissances géographiques, culturelles, politiques...
- Mettre en œuvre les méthodologies pour garantir la qualité et la fiabilité de la collecte des données, en assurant la préservation des lieux et des indices matériels
- Mettre en œuvre les méthodologies et les outils, dans le respect du cadre légal, afin de recueillir des témoignages, en réalisant des grilles d'entretien, des prises de notes, des enregistrements audio et/ou vidéo...
- Sélectionner une méthodologie qualitative et/ou quantitative d'analyse pour traiter les données recueillies, en se fondant sur des raisonnements déductifs et/ou inductifs
- Organiser les résultats pour hiérarchiser les recommandations et les axes d'amélioration dans un rapport, en prenant en compte les dimensions techniques, humaines et organisationnelles
- Construire un plan d'action afin de renforcer la réactivité du dispositif d'enquête en cas de survenance d'un nouvel accident, en se fondant sur les mesures, les tâches, les activités, les échéanciers, les responsabilités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation technique : le candidat doit mettre en œuvre les règles, les normes et les standards opérationnels de la planification de l'enquête permettant la constitution d'une équipe pluridisciplinaire et la définition des cadres d'intervention. Il doit répondre à un questionnement en rapport avec ladite évaluation technique.
- Mise en situation professionnelle investigation » : dans le cadre d'un jeu de rôle, le candidat au sein d'une équipe, doit appliquer les procédures et les bonnes pratiques pour sauvegarder les éléments de preuve. Il doit conduire une série d'entretiens selon un protocole établi. Il doit rédiger un compte rendu des entretiens.
- Mise en situation professionnelle analyse : dans le cadre d'un jeu de rôle, le candidat, au sein d'une équipe, doit résoudre une enquête en mobilisant les données techniques de l'accident, le témoignage des survivants, celui des témoins de la scène, interroger des experts techniques, organiser les résultats de la collecte de données, rédiger les conclusions de l'enquête et proposer des recommandations et des axes d'amélioration. Il doit rédiger un rapport d'enquête et concevoir un dispositif d'amélioration continue et les présenter à l'oral.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'expert en prévention des risques et en gestion des crises dans l'industrie exerce ses activités au sein du secteur industriel et du secteur des services. Les domaines concernés regroupent : l'énergie, le transport, la chimie, la manufacture, les bâtiments et travaux publics, le pharmaceutique et la santé, le recyclage et le traitement de l'eau et des déchets, le conseil, l'audit et la certification, l'assurance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'expert occupe des emplois au statut de cadre, de cadre supérieur ou de cadre dirigeant. Exemples de dénomination de postes accessibles aux étudiants certifiés :

- Expert Facteurs Humains et Organisationnels
- Expert Risques Industriels dans les Sociétés d'Assurance
- Expert Gestion de Crises et Continuité d'Activité
- Responsable/manager HSE
- Responsable/manager Sécurité Industrielle
- Responsable/manager Gestion de Crises et Continuité d'Activité
- Consultant HSE
- Consultant Sécurité Industrielle
- Consultant Gestion de Crises et Continuité d'Activité

- Consultant Facteurs Humains et Organisationnels

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'expert doit maîtriser le cadre réglementaire et les normes qui suivent pour pouvoir exercer son activité professionnelle :

Cadre réglementaire :

- Code pénal
- Code du travail
- Code de la sécurité social

Normes

- ISO 45001
- ISO 9001
- ISO 14001
- OHSAS 18001

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 483 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 121
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la certification est possible pour les candidats satisfaisant aux conditions suivantes :

- Conditions d'accès générales :

Sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- ? Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI)
- ? Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade national de Master (liste CEFDG)
- ? Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...)
- ? Diplôme de M1 ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle.
- ? Titre inscrit au RNCP niveau 7
- ? Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

- Conditions d'accès dérogatoire

a) Dans la limite de 40 % maximum de l'effectif de la promotion suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables, après une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), les candidatures de personnes justifiant a minima de 10 années d'expérience professionnelle (hors stage, césure, cursus initial en alternance). Pour cette voie d'accès, une description du dispositif de la VAPP permettant d'apprécier les connaissances, les méthodes et les savoir-faire du candidat, comportant notamment la composition de la commission pédagogique, devra être présentée ainsi que toute pièce constitutive de ce dispositif adaptée au programme.

b) – Par dérogation pour 30 % maximum du nombre d'étudiants suivant la formation Mastère Spécialisé concernée, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- ? Niveau M1 validé ou équivalent sans expérience professionnelle
- ? Diplôme de L3 justifiant d'une expérience adaptée de 3 ans minimum

Le pourcentage total des dérogations prévues au a) et au b) ci-dessus ne doit pas excéder 40%.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé des membres suivants :

- Trois représentants du monde industriel.
- Responsable de la formation.
- Directeur du Centre de recherche sur les Risques et les Crises de MINES Paris-PSL qui organise la certification
- Un membre de la Direction de l'Enseignement (DIRENS) de MINES Paris-PSL.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé des membres suivants :

- Trois représentants du monde industriel.
- Responsable de la formation.
- Directeur du Centre de recherche sur les Risques et les Crises de MINES Paris-PSL qui organise la certification.
- Un membre de la Direction de l'Enseignement (DIRENS) de MINES Paris-PSL.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 920 €
Selon la branche	8 000 € – 10 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 920 €	Valeur par défaut · 205 branches
10 000 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE des Télécoms, CPNEFP Mutualité
9 000 €	CPNE chimie
8 839 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
8 600 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

8 500 €	CPNEFP de la métallurgie
8 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	31	0	97 %	97 %
2018	31	0	100 %	90 %
2017	28	0	100 %	81 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP26951

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.crc.mines-paristech.fr/fr/mastere-mri/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36225/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 600 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).